

MISE EN OEUVRE DES GENERATEURS PHOTOVOLTAÏQUES « MODULE INTEGRATION AU BATI »

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système solaire photovoltaïque raccordée au réseau pour son intégration au Bâti
- Réaliser l'installation dans les règles de l'art

Prés-requis : Connaissance en couverture

Durée : 3 jours, soit 21 heures.

CONTENU DE LA FORMATION

➤ JOURNEE 1 & 2 – PARTIE THEORIQUE

- ◆ Introduction
- ◆ Le marché et le gisement solaire
- ◆ Composants et systèmes photovoltaïques
- ◆ Générateurs photovoltaïques raccordés au réseau
- ◆ L'implantation du photovoltaïque
- ◆ Protection des biens et des personnes
- ◆ Procédure d'installation
- ◆ Aspects commerciaux et administratifs
- ◆ Ressources règles de couverture

➤ Module complémentaire

- ◆ Principales évolutions
- ◆ Technologie : corrosion, dilatations, capillarité
- ◆ Synthèse des fondamentaux : structures, ratios, règles
- ◆ Technologie : sections & raccordements

➤ JOURNEE 3 – PARTIE PRATIQUE

Les reprises simples en atelier et sur la toiture

- 1^{ère} partie :** Maniement des outils
- 2^{ème} partie :** Repérage des points clefs
- 3^{ème} partie :** Effectuer le façonnage et la pose

Les reprises complexes en atelier et sur la toiture

- 1^{ère} partie :** Repérage des points clefs
- 2^{ème} partie :** Choisir une solution et la transcrire
- 3^{ème} partie :** Effectuer le façonnage et la pose

SECURITE ET TRAVAIL EN TOITURE POSE DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES EN INTEGRATION TOITURE

Validation préparée

Emission d'un avis favorable ou défavorable par rapport à l'évaluation de chaque candidat sur ses compétences techniques pratiques en fonction des grilles spécifiques d'évaluation fournies par Qualit'Enr.

Validation des acquis par un QCM

Rattrapage : en cas d'échec, 2^{ème} session de QCM possible, sous réserve que la partie pratique ait été validée pendant le stage.

Cela implique qu'en cas d'échec à la partie pratique et quel que soit le résultat obtenu à l'examen théorique par QCM, que le stagiaire devra faire une nouvelle formation complète.